

« Stratégie Eau » du canton du Valais



rés eau
www.res-eau.ch



Synthèse

Stratégie Eau – en quelques mots

- Contexte cantonal
- 6 objectifs
- 7 défis
- 8 lignes directrices et 39 mesures
- Mesures prioritaires



Stratégie Eau du Canton du Valais

Contexte cantonal

Eau: différents usages, nombreuses interactions

2.5.2012: décision Conseil d'Etat – CoPil et Groupe de travail associé

Elaboration d'une stratégie cantonale de l'eau destinée à piloter et à coordonner la gestion de l'eau, ressource multifonctionnelle, dans le canton du Valais pour les 10 à 15 prochaines années

Présidence P. Gross

Président Fondation Cap Santé

Ateliers 20.9 et 29.11.2012,

nombreux entretiens



Stratégie Eau du Canton du Valais

Six objectifs

1. Garantir que chacun dispose d'une eau de **qualité** appropriée pour exercer ses activités.
2. Garantir que l'eau soit **utilisée** de façon optimale.
3. Veiller à la **qualité élevée** de l'eau **rejetée** dans les cours d'eau après utilisation.
4. Prendre des mesures pour **protéger** le lieu de vie des hommes des dangers naturels liés à l'eau.
5. **Prendre soin** des lacs, cours d'eau et zones humides dans leur fonction de biotopes naturels.
6. Veiller à ce que les **futures générations** disposent d'une eau de bonne **qualité** et en **quantité** suffisante.

Stratégie Eau du Canton du Valais

7 défis

Utilisation, protection de l'eau / contre les dangers naturels:

1. Eau potable
2. Qualité de l'eau des cours d'eau
3. Dangers naturels liés à l'eau
4. **Energie renouvelable** (Force hydraulique, chaleur de la nappe phréatique)
5. Eau pour agriculture, tourisme, industrie
6. Lacs et cours d'eau comme espaces vitaux
7. Gestion coordonnée avec la ressource multifonctionnelle « eau »



Stratégie Eau du Canton du Valais

8 lignes directrices et 39 mesures

Objectifs de la stratégie Eau:

- Pilotage et coordination de la gestion de l'eau au cours des 10 à 15 prochaines années.

- Appréhension des évolutions majeures qui s'avèreront importantes au cours des 20 à 30 prochaines années:

changement climatique,

évolution démographique,

développement économique,

production d'énergie,

évolution de l'environnement

économique et politique,

évolution de la diversité chimique.



Stratégie Eau du Canton du Valais

Mesures prioritaires

5.12.2013: validation par le Conseil d'Etat

- rapport Stratégie Eau
- Mise en œuvre de 5 mesures prioritaires
 - a) Mise sur pied d'une plate-forme d'information sur l'eau en Valais
 - b) Création d'une vue d'ensemble systématique de l'alimentation en eau potable dans les communes valaisannes
 - c) Optimisation de la protection des captages d'eau potable
 - d) Assainissement des anciennes décharges
 - e) Mise en œuvre la révision de l'ordonnance sur la protection des eaux de la Confédération



Stratégie Eau du Canton du Valais

8 lignes directrices

Ligne directrice A – Gestion coordonnée de l'eau

Ligne directrice B – Formation et recherche

Ligne directrice C – Alimentation en eau potable

Ligne directrice D – Assurer une qualité élevée de l'eau

Ligne directrice E – Protection contre les dangers naturels

Ligne directrice F – Production d'énergie

Ligne directrice G – Approvisionnement de l'économie

Ligne directrice H – Maintenir et revaloriser les biotopes



Stratégie Eau du Canton du Valais

Ligne directrice A – Gestion coordonnée de l'eau

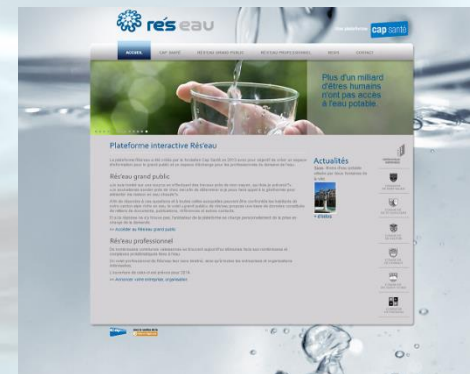
1. Mise sur pied d'une plate-forme d'information sur l'eau en Valais
2. Nomination d'un Délégué aux questions relatives à l'eau
3. Elaboration d'une loi sur les eaux
4. Planification et utilisation communes de l'infrastructure au sein des bassins versants
5. Société d'exploitation cantonale « La Valaisanne des Eaux »



Stratégie Eau du Canton du Valais

Ligne directrice B – Formation et recherche

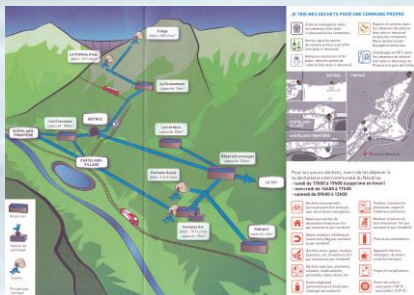
6. Renforcer les efforts de sensibilisation des différents acteurs à une gestion durable de l'eau, ressource multifonctionnelle
7. Renforcer les activités de R&D dans le canton du Valais dans le domaine de la gestion de la ressource eau
8. Renforcer le transfert de connaissances dans le domaine de la gestion de la ressource eau



Stratégie Eau du Canton du Valais

Ligne directrice C – Alimentation en eau potable

9. Créer une vue d'ensemble systématique de l'alimentation en eau potable dans les Communes valaisannes
10. Optimiser la protection des captages d'eau potable
11. Garantir un entretien suffisant des captages d'eau, des réservoirs et des réseaux de conduites des alimentations en eau potable
12. Améliorer la sécurité d'approvisionnement par un renforcement de la coopération intercommunale



Stratégie Eau du Canton du Valais

Ligne directrice D – Assurer une qualité élevée de l'eau

13. Appliquer systématiquement les directives existantes
14. Assainir les anciennes décharges
15. Entretenir les conduites d'eaux usées
16. Réduire le lessivage des engrais de ferme
17. Entretenir et rénover les stations d'épuration
18. Améliorer le régime des eaux parasites



Stratégie Eau du Canton du Valais

Ligne directrice E – Protection contre les dangers naturels

19. Renforcer les mesures organisationnelles et techniques de protection
20. Utiliser les bassins de retenue des centrales hydroélectriques pour la protection contre les crues
21. Garantir l'emprise des cours d'eau
22. Définir des prescriptions en matière de construction et d'utilisation dans les zones à risque
23. Contrôler l'observation, l'alerte et l'évacuation dans les situations d'urgence
24. Garantir la disponibilité des eaux d'extinction

Ligne directrice F – Production d'énergie

25. Mise en oeuvre des mesures de la stratégie force hydraulique

26. Optimiser les débits résiduels

27. Optimiser les conditions-cadres de la production hydroélectrique

28. Elaborer des concepts d'exploitation de chaleur de l'eau souterraine

29. Renforcer les projets de géothermie profonde



Stratégie Eau du Canton du Valais

Ligne directrice G – Approvisionnement de l'économie

30. Optimiser la gestion de l'irrigation
31. Entretenir et améliorer l'infrastructure d'irrigation
32. Maintenir la disponibilité de l'eau pour l'industrie et l'artisanat
33. Promouvoir la mise en valeur économique du produit eau
34. Optimiser la gestion de l'eau pour l'enneigement artificiel
35. Promouvoir l'utilisation des eaux thermales



Stratégie Eau du Canton du Valais

Ligne directrice H – Maintenir et revaloriser les biotopes

36. Mettre en oeuvre la révision de l'ordonnance sur la protection des eaux de la Confédération
37. Revitaliser les zones humides
38. Soutenir une extensification des mesures d'entretien des cours d'eau
39. Poursuivre la mise en réseau des différents petits biotopes



Stratégie Eau du Canton du Valais

Mise en œuvre des 5 mesures prioritaires

a) Mise sur pied d'une plate-forme d'information sur l'eau en Valais

Mandat à Cap Santé pour établir le concept de la WEB plate-forme en collaboration avec le Crealp et le CREM

b) Création d'une vue d'ensemble systématique de l'alimentation en eau potable dans les communes valaisannes

Cap Santé crée un groupe de travail avec notamment Stéphane Storelli et Blaise Borgeat afin de piloter une étude avec la HES et de proposer aux communes des bonnes pratiques en matière de tarification et financement de l'entretien des infrastructures

c) Optimisation de la protection des captages d'eau potable

d) Assainissement des anciennes décharges

e) Mise en œuvre la révision de l'ordonnance sur la protection des eaux de la Confédération

Merci de votre attention

QUESTIONS?



rés eau
www.res-eau.ch

